

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L' AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DATAR)

SECRETARIAT : Jacques Molinari - 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON
Tél/Fax : 33 - (0)4 93 35 35 17 - Mel : gir.maralpin@wanadoo.fr - Internet : www.gir-maralpin.org

Monsieur Jean-Paul LOUVEAU
Président-Directeur général
Nice-Matin
214, route de Grenoble
06290 NICE – Cedex 3

Notre réf. : NiceMatinPdgLouveauJp0901
Objet : LGV-Paca – Votre appel aux lecteurs
Demande d'audience au sujet de l'information de Nice-Matin

Menton, le 13 janvier 2009

Monsieur le Président-Directeur général

Notre société savante transfrontalière qui, depuis sa création en 1996, consacre ses activités à l'aménagement du territoire et tout particulièrement à ses infrastructures, notamment à la problématique de la LGV-Paca, ne peut rester indifférente à l'appel que vous adressez ce jour à vos lecteurs pour réagir aux deux pages que vous consacrez au projet de ligne à grande vitesse, laquelle, selon vos journalistes, "aurait enfin trouvé sa voie" grâce à la toute récente intervention du Président du Conseil général des Alpes-Maritimes.

Une question aussi complexe sur le plan technique que décisive du point de vue de l'aménagement du territoire (qui ne concerne pas seulement le fort modeste espace azuréen mais l'entièreté des arcs alpin et méditerranéen), mérite en effet beaucoup d'attention et de circonspection de la part de l'ensemble des acteurs comme de vos lecteurs.

Or, nous avons le regret de constater que les journalistes de Nice Matin, en dépit de

quelques tentatives que nous avons faites pour appeler discrètement leur attention, se sont jusqu'ici bornés à n'aborder ces questions sans d'autres soucis que ceux de faire écho au sens commun, sinon de complaire aux financeurs des pages publicitaires prônant des options qu'ils auraient quelque peine à valider.

Vous conviendrez que la presse écrite, qui dispose de moyens dont sont privés les autres médias, se devrait de consacrer du temps et de la place à une information qui ne peut être cantonnée à l'évènementiel, fut-il spectaculaire, et que, dans le domaine ferroviaire, particulièrement négligé et méconnu dans les Alpes-Maritimes, un effort pédagogique est nécessaire pour permettre à un plus grand nombre d'accéder à la connaissance sans laquelle il n'est pas possible de formuler des propositions sensées et, moins encore, de faire des choix pertinents.

Aussi, serions-nous très honorés d'être reçus par vous-même pour vous faire part, de façon plus circonstanciée que par ce courrier, d'autres manières de concevoir l'ensemble de la problématique, et de vous assurer de notre disponibilité pour porter cette dernière à connaissance de vos collaborateurs.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE
DE REFLEXION MARALPIN**

49, Avenue Gernuschi
F - 06500 MENTON
Tél. / Fax 33.04.93.35.35.17

Pour le GIR Maralpin
Jacques Molinari
Son Secrétaire scientifique